

Atelier Assises Nationales de la Mobilité à Angers :

Echanges avec les citoyens du Maine-et-Loire, 1^{er} décembre 2017

Dans le cadre des Assises Nationale de la Mobilité, nous avons souhaité réunir des citoyens de la première circonscription du Maine et Loire afin d'échanger et débattre sur les attentes et les actions à mener en matière de mobilité des personnes. Ces échanges sous forme de deux ateliers participatifs ont réuni 80 personnes, travaillant en sous-groupe de 6- 8 personnes, et viennent compléter l'atelier mené avec les élus et les acteurs locaux de la circonscription du 13 novembre 2017.

Matthieu ORPHELIN, Député de Maine-et-Loire

Catherine AMIEL, suppléante

Florian DUGAST, Yohan GAILLARD, Benjamin KIRSCHNER

et Marie-Isabelle LEMIERRE, animateurs des ateliers « Mobilité »

Les éléments majeurs qui sont ressortis des tables rondes :

1. Un **développement nécessaire des TER** (fréquence, desserte, ...), prioritaire au développement des TGV afin de rendre l'usage des transports ferroviaires plus démocratique et facile ; il s'agit d'un moyen de transport universel qui devrait mieux mailler le territoire ;
2. La **sécurisation des déplacements cyclables** que ce soit vis-à-vis des voitures, des bus que des piétons. Il est recommandé le développement d'un réseau en propre.
3. La reconquête des berges des rivières, notamment la Maine pour en faire **des lieux de vie pacifiés à usage des habitants** (développement de passerelle). Egalement, une volonté de poursuivre la piétonisation des centres-villes, celui d'Angers notamment ;
4. Une approche de **l'urbanisme multifonctionnel** où lieux de résidences, de travail, de services et de commerces se mélangent. Ne pas centrer toute l'activité économique à Angers et sa première couronne.
5. Un maintien de la qualité de vie dans l'agglomération angevine, ville moyenne relativement peu congestionnée. Pour maintenir ce cadre, une possibilité de **poursuivre le développement de parking-relais en périphérie**.
6. Une volonté de **tester des journées où les transports en commun sont gratuits** pour inciter la population à les utiliser ;
7. Un **encouragement aux initiatives de mobilités hyperlocales** : aides entre voisins, covoiturage pour des trajets quotidiens et rapide, l'autopartage, ... (Faciligo, BlablaLines, Driveme...)
8. Une poursuite du **développement du télétravail par le développement d'espace de coworking** sur Angers mais également dans les zones périphériques et rurales.
9. Un questionnement sur la **pertinence du maintien de l'aéroport d'Angers-Marcé** au regard de sa localisation par rapport à l'agglomération angevine et des vols proposés ;
10. Le **développement de l'autopartage** et des véhicules électriques dans chaque commune;
11. Une **adaptation des horaires des transports en commun** aux modes de vie des usagers ;
12. Une préférence pour le développement des busways (comme à Nantes) que des tramways qui présentent l'avantage d'être plus modulables et moins chers ;
13. L'**assurance que les tarifications des transports en commun** soient bien adaptées aux étudiants.